

■ **Boris & Rudy Lerch S.A.**, à Crans-près-Céligny, CH-550-0111963-2, vente, installation et réparation de radios, télévisions et appareils électroménagers et électroniques (FOSC du 12.02.2003, p. 14). Séparation: selon projet de scission du 24 novembre 2006, la société a transféré une partie de ses actifs et de ses passifs à la nouvelle société Boris Lerch audio-visuel SA à Nyon (CH-550-1050689-6). Statuts modifiés le 27 juin 2007. Ensuite de la scission, la libération du capital-actions est désormais réduite à 50'000. Capital-actions: CHF 100'000, libéré à concurrence de CHF 50'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 7699 du 28.06.2007

(04010742 / CH-550.0.111.963-2)